

## On parle de nous...

**Témoignage :** « Mon problème concret était un impayé d'un client qui ne voulait pas régler le contrat d'abonnement annuel qu'il avait signé. Il devait ce contrat depuis plusieurs mois. Le patron de l'entreprise me menait en bateau en repoussant nos différents entretiens téléphoniques de semaine en semaine pour cause d'emploi du temps surchargé. Seulement 3 semaines après que Direct Recouvrement ait pris en main le dossier, j'ai reçu le chèque de règlement. Mon objectif est atteint. »

Damien Pierron – Directeur Commercial chez NEOF1 Solutions

**La Presse :** « (...) Grâce à des solutions rapides, pragmatiques, efficaces et adaptées à tous types de situations (amiable, judiciaire, externalisation), le cabinet affiche un taux de réussite de 80% dans le cadre du recouvrement amiable. Un succès auquel contribue la mise en place d'un espace Internet dédié aux clients, qui peuvent ainsi transmettre et suivre leurs dossiers en temps réel et ce, en toute simplicité. Aussi, pour toujours garder un temps d'avance, Philippe Bernis confie que « chaque entreprise doit dès aujourd'hui anticiper l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de simplification de droit sur l'application des pénalités de retard, et modifier leur CGV et leurs matrices de facture. » Conseils et solutions efficaces, tels sont sans aucun doute les atouts du cabinet (...)»

Magazine Entreprendre juin 2012



DIRECT RECOUVREMENT

01 78 47 26 95

info@direct-recouvrement.fr

www.direct-recouvrement.fr

**Siège social :** 1, boulevard de l'Oise, 95030 Cergy-Pontoise Cedex  
Déclaration d'activité au Tribunal de Grande Instance de Pontoise  
Garantie Responsabilité Civile Professionnelle n° 46458989  
Allianz RCS Pontoise 530 381 235 • Sarl au capital de 10 000 € / APE 8291 Z

# DIRECT RECOUVREMENT

*Un temps d'avance  
sur vos créances*



www.direct-recouvrement.fr

## Conseil, expertise, performance

Direct Recouvrement est un réseau de professionnels et d'experts à votre écoute pour :

- TROUVER les solutions adaptées à la situation rencontrée
- vous CONSEILLER en gestion du poste clients
- OPTIMISER vos encaissements
- GÉRER vos contentieux
- EXTERNALISER vos relances clients
- RÉGLER vos litiges

**Nos honoraires se règlent SUR RÉSULTAT et sans abonnement.**

Vous bénéficierez avec DIRECT RECOUVREMENT, d'un rapport d'activité trimestriel, d'une alerte mail à réception d'un paiement et de la réaffectation immédiate des fonds.

“ Une règle est juridique quand on peut saisir un tribunal pour la faire appliquer au besoin par la force. ”

Didier Guevel

Librairie générale de droit et de jurisprudence, 2007 n° 13

## Un levier de paiement efficace

Notre solution de recouvrement s'adapte toujours à la situation rencontrée et suivant :

- La typologie du débiteur
- L'historique de la relation commerciale
- Les enjeux financiers



### ► SOLUTION AMIABLE

- Garantie de résultat à 30 jours
- Taux d'encaissement de 80% (hors dépôt de bilan)

### ► SOLUTION JUDICIAIRE

- Pilotage des procédures judiciaires de l'assignation jusqu'à l'exécution (paiement).
- Réseau national d'huissiers et d'avocats pour les assignations, les requêtes en Injonction de Payer et les exécutions des ordonnances.

### ► SOLUTION EXTERNALISÉE

- Réduction des délais d'encaissement
- Diminution des impayés
- Professionnalisation de la relation clients.

## Un réseau en ligne

- Notre plateforme collaborative sur **direct-recouvrement.fr** vous permettra de suivre au jour le jour toutes les actions entreprises et les résultats escomptés dossier par dossier.
- Abonnez-vous à notre magazine en ligne sur **lejournaldurecouvrement.fr** (infos, conseils, cas concrets...)
- Recevez nos newsletters par mail
- Suivez-nous sur Twitter @DirRecouvrement